



Déclarations de planification

Version 1 / 16 août 2021 / TAA

DSE 66 / 2018.POM.612

Analyse de la participation du canton de Berne à l'École intercantonale de police de Hitzkirch (EIPH)

Auteur-e	Proposition	+ / ++ - / --
CSéc (Gschwend)	1. Le Grand Conseil soutient la procédure prévue par le Conseil-exécutif et la dénonciation du concordat à titre préventif pour une sortie fin 2035.	+
CSéc (Gschwend)	2. Définir les objectifs suivants pour les négociations avec les autres concordataires pour le restant de la durée de validité du concordat : - ne pas augmenter le capital propre ; - ne pas accorder de contributions du canton de Berne pour l'assainissement de bâtiments non destinés aux activités de formation ; envisager la vente de ces bâtiments par l'école de police ; - faire réaliser par les parties au concordat une analyse des raisons de la dénonciation à titre préventif et faire élaborer des solutions pouvant être mises en œuvre avant 2035.	+
CSéc (Gschwend)	3. La DSE informe régulièrement la CSéc de l'avancée et du contenu des négociations.	+